

COLLEGE : QUELS INDICATEURS POUR REMPLIR LE FORMULAIRE D'EVALUATION A DESTINATION DE LA CDO ou de la MDPH

DEROULEMENT DE LA SCOLARITE (p1)

C'est un indicateur intéressant dans la mesure où il retrace le parcours scolaire de l'enfant.

Un maintien en GS est souvent le révélateur de troubles du langage et / ou de troubles de comportement.

Un redoublement de CP laisse entendre des difficultés d'accès à la lecture nécessitant une reprise des apprentissages.

Penser à se rapprocher du directeur d'école élémentaire ou du chef de l'établissement précédent, du psychologue scolaire ou du conseiller d'orientation psychologue.

Un allongement de la durée du cycle est à prendre en compte pour l'élaboration du projet de l'élève.

LE TEMPS DE SCOLARISATION (p1)

L'élève a-t-il bénéficié d'un projet personnalisé de scolarisation ?

Est-il scolarisé à temps partiel ? A plein temps ?

EVALUATION DES COMPETENCES TRANSVERSALES (p2)

1. Adaptation du comportement d'un élève dans une situation où il n'est pas seul :

Quel part prend-il dans un travail de groupe ? (coopérant, meneur, suiveur, résistant, opposant)

Quelle influence le mode de prise en charge (petit groupe, grand groupe, relation duelle) a-t-il sur son comportement ?

Sur sa mise au travail ?

Croiser ces informations.

Capacité à établir des relations sociales.

2. Respect des règles de vie de la classe et de l'établissement :

Capacité à respecter les règles de vie en fonction des lieux où elles s'appliquent.

Capacité à respecter les règles de vie en fonction de l'interlocuteur (les enseignants, le personnel de l'établissement)

Analyser les comportements en fonction de l'activité :

- Quel type de rapport à la loi, l'élève installe-t-il ?

- Quelle participation aux réflexions collectives portant sur les règles de vie ?

Ne pas négliger le seuil de tolérance propre à chaque enseignant.

3. Adaptation aux rythmes scolaires, construction des repères temporels et spatiaux

Arrive-t-il à l'heure en cours ?

Est-il capable de : - se repérer dans l'établissement et de respecter les contraintes de l'emploi du temps ?

- d'avoir préparé le matériel nécessaire aux cours dans le respect de l'emploi du temps ?

- de gérer son travail personnel en utilisant le cahier de textes ou l'agenda ?

Connaît-il et utilise-t-il les lieux de socialisation de l'établissement (FSE, foyer des lycéens, CDI, etc.) ?

Capacité à se montrer assidu face à une tâche donnée.

Capacité à se concentrer.

Fatigabilité.

4. Intérêt pour les apprentissages :

Capacité à se mettre au travail, à accepter d'exécuter la tâche demandée.

Pour quel type d'apprentissage l'élève manifeste-t-il de l'intérêt (leçon, travail de recherche, attention pendant les contrôles) ? Quelle entrée disciplinaire retient son intérêt ?

5. Traitement de l'information :

S'appuyer sur une observation de l'élève dans l'ensemble des champs disciplinaires :

- face de situations problèmes.

- en situation de communication orale ou écrite.

6. Utilisation de connaissances préalables lorsque la situation le nécessite :

Capacité à faire des liens.

Capacité à réinvestir les connaissances et les capacités.

(Ex : lecture de tableau à double entrée

Utilisation correcte d'outils lexicaux)

7. Mise en œuvre d'une procédure de travail donnée par le professeur :

Quelle(s) réponse(s) l'élève apporte-t-il aux situations scolaires ?

S'efforce-t-il de comprendre les consignes (orales et / ou écrites) données par l'enseignant ?

Maîtrise-t-il le lexique scolaire ?

Mène-t-il le travail à son terme ? Fait-il preuve d'organisation dans son travail ?

8. Comportements repérés par l'enseignant comme signifiants des difficultés de l'élève :

Dans quelles situations (duelles, groupes, face à une demande de l'adulte...) ?

N.B. :

a) La violence, l'agressivité verbale, inhibition cachent souvent d'autres difficultés, comme l'incapacité à s'inscrire dans une tâche, l'angoisse face aux apprentissages, la peur de l'échec, etc.

b) Relativiser certains comportements des enfants en le replaçant dans son contexte.

<p align="center">COMPETENCES DANS LE DOMAINE DE LA LANGUE ET COMPETENCES DISCIPLINAIRES : (p3)</p>
--

COMMENTAIRES : *C'est le plus haut niveau de compétence qui est informant (« borné » par l'indication des limites et l'appétence)*

DOMAINE DE LA LANGUE

Langue orale :

Communique, prend la parole spontanément, à la demande.

Adapte sa prise de parole à la situation de communication.

Sait raconter un événement, une histoire de façon compréhensible pour l'interlocuteur.

Sait dire de mémoire un texte en vers ou en prose.

Qualité lexicale : dénomination par rapport à la réalité – confusions lexicales par rapport au contexte – pauvreté culturelle – utilisation mal à propos du lexique – capacité à disposer de plusieurs mots pour un même objet.

Qualité syntaxique : richesse syntaxique (phrases correcte – description claire de l'action).

N.B. : Préciser la compétence au niveau :

- de l'énonciation (termine ses énoncés, s'exprime par bribes ou par mots).
- des troubles de l'élocution.
- de la quantité de parole.

Lecture :

Manifeste de l'intérêt pour l'activité.

Maîtrise la combinatoire.

Identifie des mots, des lettres, des syllabes.

Comprend un énoncé court, un récit court, un récit long.

Comprend les éléments essentiels d'un texte.

Accède à l'implicite d'un texte.

Sait reformuler, résumer.

Stratégies de lecture.

Production d'écrits :

Est capable d'écrire de façon autonome un texte : préciser longueur, cohérence textuelle, correction syntaxique, correction orthographique (de base).

Lisibilité de la graphie.

Capacité à construire un texte.

Etude de la langue :

Vocabulaire

Extension du bagage lexical.

Grammaire

Notions de phrase, de classes de mots.

Identification du verbe.

Connaissance des pronoms.

Orthographe

Sait écrire phonétiquement.

Sait orthographier quelques mots d'usage courant.

Utilise quelques règles d'accord (au sein du groupe nominal et accord sujet-verbe).

MATHEMATIQUES

Connaissance des nombres entiers (jusqu'à...), décimaux, fractions...

Capacité à se repérer dans la suite des nombres.

Calcul : maîtrise des différentes opérations.

Capacité à résoudre un problème (compréhension des données – isoler la capacité de lecture). Préciser les types de problèmes résolus.

Capacité à mesurer des longueurs.

Connaissances géométriques et utilisation des outils.

HISTOIRE-GEOGRAPHIE SCIENCES et TECHNOLOGIE

Curiosité pour les domaines concernés.

Capacité à s'interroger, décrire un document, un phénomène, un dispositif expérimental.

Capacité à organiser les données de l'observation en énoncé oral, écrit.

Capacité à retenir les informations en savoirs construits.

EDUCATION ARTISTIQUE

Intérêt pour ce domaine d'apprentissage.

Capacité à s'emparer des techniques et matériaux proposés pour s'engager dans une production.

Capacité à exprimer ses émotions et ses préférences face à une œuvre ou une production.

Capacité à analyser une œuvre, à développer son esprit critique.

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Attitude face aux activités, selon la compétence travaillée – (engagement dans l'action).

Niveau et qualité de performance.

Compréhension et adhésion aux jeux à règles.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Bilan des stages en milieu professionnel.

PROJET DES ENSEIGNANTS DU CYCLE ou DE L'ETABLISSEMENT de L'ELEVE (p4)
--

Exposer les qualités et les compétences de l'élève (il en a toujours)

(*ex : champ dans lequel il s'investit, compétences maîtrisées*).

Exposer ses difficultés scolaires majeures.

Donner son avis développé sur le projet le plus stimulant pour l'élève.

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT ou <u>AVIS DU COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE L'ETABLISSEMENT SPECIALISE (p4)</u>
--

Renseignements scolaires (Collège)

Année 20 / 20

Collèges et Lycées

Date de rédaction :

NOM DE L'ELEVE	Etablissement fréquenté
Prénom	Cycle
Date de naissance	Classe
Sexe	Nom du professeur principal

Déroulement de la scolarité *établissements scolaires, cycles, classes maintiens...*

--

Temps de scolarisation pour l'année en cours *(si scolarité en établissement spécialisé ou dans le cadre d'un projet personnalisé de scolarisation)*

--

Fréquentation scolaire *régularité, absences pour maladie...*

--

La fiche de renseignements scolaires est indispensable pour une demande adressée à la CDO.

Elle est le résultat :

- d'un repérage des compétences effectuées par l'enseignant.
- d'une concertation en conseil de professeurs.

Elle ne recense pas exhaustivement les compétences de l'élève mais doit donner des informations significatives tant sur ses compétences que sur ses difficultés.

Il convient de faire apparaître d'abord ce que l'élève sait faire même si ses compétences ne sont pas celles habituellement attendues à son âge. Ensuite, il s'agit de noter les écarts les plus significatifs entre les compétences de l'élève et celles généralement visées pour les élèves du même âge.

EVALUATION DES COMPETENCES TRANSVERSALES

1. Adaptation du comportement de l'élève dans une situation où il n'est pas seul (*insertion dans le groupe de pairs, coopération, respect de l'autre, écoute, prise de responsabilité, relations avec l'adulte...*)

2. Respect des règles de vie de l'établissement

3. Adaptation aux rythmes scolaires, construction des repères temporels et spatiaux

4. Intérêt pour les apprentissages

5. Traitement de l'information (*recherche, sélection, mémorisation, organisation, restitution...*)

6. Utilisation des connaissances préalables lorsque la situation le nécessite

7. Mise en œuvre d'une procédure de travail donnée par l'enseignant (*prise en compte des consignes, travail mené à son terme, organisation, concentration...*)

8. Comportements repérés par l'enseignant comme signifiants des difficultés de l'élève (*violence, agressivité verbale, inhibition, refus de venir au collège...*)

**EVALUATION DES COMPETENCES DANS LE DOMAINE DE LA LANGUE
et des COMPETENCES D'ORDRE DISCIPLINAIRE**

DOMAINE DE LA LANGUE

Langue orale

Lecture

Production d'écrits

Etude de la langue : vocabulaire, grammaire, orthographe

MATHEMATIQUES

LANGUE VIVANTE

HISTOIRE, GEOGRAPHIE

SCIENCES et TECHNOLOGIE

EDUCATION ARTISTIQUE

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

FORMATION PROFESSIONNELLE
Bilan des stages en milieu professionnel

PROJET DES ENSEIGNANTS DU CYCLE OU DE L'ETABLISSEMENT POUR L'ELEVE

(notamment, projet de formation professionnelle : démarches entreprises, dossiers constitués, réponses des organismes contactés...)

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

ou

**AVIS DU COORDONNATEUR PEDAGOGIQUE DE L'UNITE D'ENSEIGNEMENT DE
L'ETABLISSEMENT SPECIALISE**

Signature